

Sélestat, le 5 juin 2014

Communiqué de presse

Consultation juridique gratuite

Le samedi 7 juin 2014, de 9h00 à 11h30
Maison de la Citoyenneté – 5 rue de l’Hôpital

Les avocats du Barreau de Colmar assurent chaque mois des consultations juridiques gratuites à la Maison de la Citoyenneté à Sélestat.

La prochaine permanence gratuite aura lieu le samedi **7 juin 2014 de 9h à 11h30**.

Contact presse :
Maison de la Citoyenneté : 03 88 82 98 97